ROUBAIX

CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir, à 6 h. 1/2, pour sa deuxième session ordinaire de 1906, sous la présidence de M. Eugène Motte, maire.

Sont présents : MM. Edouard Roussel, Georges Lebocey, Gilbert Bayet, Georges Desclodt, Emile Leblanc et Gustave Watteau, adjoints.

Jules Cléty, Charles Lepoutre, Désiré Ségard, César Gaydet, Alfred Bayart, Léon Déprez, Jules Noyelle, Victor Cousin, Achille Duprez, Amédée Carpentier, Henri Watremez, Liévin Bellieul, Adolphe Coupez, Gustave Lemaire, Henri Lefebvre, Henri Hempe, Achille Lepers, Edouard Dubois, Edmond Browaeys, Achille Roussenq et Félix Chatelleyn, conseillers municipaux.

Absents : MM. Paul Despature, Charles Roussel, Charles De Cock, Adolphe Delannoy, Léon Eyo, Georges Selliez, Ivo Van Waerebeke.

M. Jules Noyelle est nommé secrétaire pour la session.

Avant d'aborder l'ordre du jour, M. le Maire rend au dernier hommage à la mémoire de M. Léonard Deverny, secrétaire-général de la mairie, récemment décédé, qui fut un serviteur modèle pour la ville et un chef aimé et respecté pour le personnel des services de la mairie.

— M. Eugène Motte donne lecture d'une lettre de M. le Préfet faisant savoir que, contrairement au désir exprimé par la municipalité, M. le Président de la République ne pourra pas s'arrêter à Roubaix lundi en allant à Tourcoing.

Jury des assises. — Sont nommés commissaires pour la revision des listes du jury pour les assises : pour le canton Nord : MM. Achille Carpentier et Edmond Browaeys ; pour le canton Est : MM. Jules Cléty et Emile Leblanc ; pour le canton Ouest : MM. Léon Déprez et Paul Despature.

Catastrophe de Courrières. — Après avoir donné connaissance du chiffre auquel s'est élevée la souscription publique (30.790 francs), M. le Maire lit une lettre de M. le Préfet du Pas-de-Calais remerciant les Roubaisiens de leur générosité.

Comptabilité. — M. le maire rend compte de quelques dépenses imprévues en cours d'exercice et qui s'élèvent à 3.619 fr. Ces dépenses sont approuvées.

— M. Gilbert Bayet, adjoint aux finances donne lecture du compte administratif et du compte de gestion de 1905.

Le compte administratif, dit-il en substance, malgré une sérieuse diminution de recettes et une augmentation de dépenses, se présente dans des conditions suffisamment bonnes et, grâce à une gestion économe et sage, on a pu réserver pour le budget supplémentaire un excédent de recettes de 10.000 fr.

Ces documents sont régulièrement renvoyés aux Commissions.

Un tube vif incident

se produit à propos du projet présenté au Conseil par l'administration hospitalière, projet ayant trait à la construction, à l'hospice de Lambrecht, d'alcôves ou chambrettes dans deux dortoirs ; ces chambrettes seraient affectées aux vieillards dont les parents paieraient l'hospitalisation. Cela permettrait, dit M. Chatelleyn, d'inciter les enfants à payer pour leurs parents, de sorte que chaque nouvelle pensionnaire payée permet à l'administration hospitalière d'accepter un nouveau pensionnaire non payant. Le projet favorise donc les indigents.

M. Bailleul déclare qu'il ne peut approuver le projet de l'administration hospitalière, parce que, dit-il, il établit une sélection entre les vieux de l'hospice dont les uns, les plus riches, seront dans des chambres séparées et les autres, les plus pauvres, dans des dortoirs communs.

D'autre part, s'écrie M. Bailleul, qui ne manque pas une occasion de se tailler une petite réclame auprès du public, je ne puis pas laisser dire à M. Chatelleyn que les pauvres ne paient pas cotisations pour leurs parents. C'est une insulte à la classe ouvrière.

M. Chatelleyn proteste avec énergie contre les paroles de M. Bailleul.

— Vous êtes un menteur, lui dit-il, un effronté menteur. Je n'ai jamais dit ce que vous prétendez.

Le plupart des conseillers de la majorité indigènes prennent part à la discussion et apostrophent M. Bailleul et le traitent de menteur.

M. le Maire, après une vive apostrophe à M. Bailleul, clôt l'incident en rendant hommage à l'intention qui a présidé aux explications de M. Chatelleyn.

Le projet de l'Administration hospitalière est adopté.

Quelques questions d'un grand intérêt sont ensuite discutées et tranchées dans le sens de l'Administration.

RAPPORT DES COMMISSIONS

Crèches municipales. — Le lait fourni aux crèches municipales a coûté l'année dernière 0 fr. 25 le litre, alors que l'année précédente il avait été livré au prix de 0 fr. 21 75.

De plus, le service de la « Goutte de Lait » a fourni du lait à domicile et aux crèches aux enfants de moins de 1 an, à raison de 0 fr. 30 le litre. De sorte que le crédit prévu a été insuffisant, il a été de 21.800 fr. ; la dépense s'est élevée à 25.211 fr. 91.

Le Conseil se rangeant à l'avis des commissions, approuve le surcroît de dépenses de 911 fr. 94.

Secours et subsides. — La ville d'Abbeville a sollicité un subside pour l'érection d'une statue à M. Boucher de Perthes. Etant donné que la ville de Roubaix est l'une de celles qui ont bénéficié des libéralités de M. Boucher de Perthes, une somme de 50 francs est votée à cet effet.

— Le Conseil vote une subvention de 100 fr. au concours fédéral de tir organisé à Saint-Quentin par la Fédération générale des sociétés de tir à longue portée.

— Il émet également une somme de 200 fr. au « Tir national », dont le siège est situé Grande-Rue, à répartir comme prix dans les catégories de son concours ad hoc.

Instruction publique. Un crédit de 2.210 fr. 90 est voté pour régulariser le supplément de dépenses du quatrième trimestre de 1905, au collège de jeunes filles.

Curage des égouts. — L'entreprise du curage des égouts de la Ville de Roubaix, dont M. Dorchi était adjudicataire, a pris fin le 31 décembre dernier. Il convient de procéder à une nouvelle adjudication pour assurer l'exécution des travaux pendant la bonne saison de l'année courante. La dépense à prévoir s'élève à 6.000 fr. Adopté.

Alignements. — Le Conseil approuve l'acquisition, par la Ville, de terrains devant servir à l'alignement de la rue Saint-Antoine, par suite de constructions nouvelles qui seront élevées dans cette Ville.

— Il décide de joindre à nouveau à la vente publique une parcelle de terrain, sise près du passage à niveau du boulevard d'Halluin et qui en avait été détachée pour y établir une voie de rescindement.

— Le plan général d'alignement des rues rectifié est approuvé.

Dénomination de rues. — Le marché passé le 20 décembre 1902 avec M. Eugène Gillet, céramiste à Paris, pour la fourniture des plaques dénominatives des rues et de numéros de maisons est arrivé à son terme. M. Gillet consent à renouveler ce marché pour trois autres années, aux conditions antérieures.

Les prix et conditions ayant paru acceptables, les troisième et sixième commissions sont d'avis de passer avec le précédent fournisseur un marché de gré à gré semblable au contrat qui vient d'expirer. Adopté.

Rue Nouvelle. — M. E. de Muralt et Mme veuve Arnaud Pilpo-Lecomte ont sollicité le classement, en nombre des voies publiques, d'une rue nouvelle qui est ouverte dans l'ancien Parc du Château de Fresnoy.

Cette rue, à 32 mètres de longueur, dont 210 mètres sur le territoire de Roubaix et 100 mètres sur le territoire de Tourcoing. Sa largeur est de 15 mètres. Elle aboutit, d'une part, au Boulevard d'Armentières et, d'autre part, à l'Avenue Desrousseaux. Cet état de chaussée n'est pas définitif. Il comporte un aqueduc entièrement construit ainsi que des fils d'eau pavés ; seule la chaussée n'est qu'en empierrement provisoire en scories auquel il sera substitué ultérieurement un pavage, lorsque des constructions auront été érigées sur le quart de la longueur développée des alignements.

Les propriétaires intéressés paieront les deux tiers de la valeur des travaux restant à exécuter et ils cèdent gratuitement ceux qui sont actuellement réalisés ainsi que le terrain par lequel la rue est ouverte. Il n'y a pas de dépense à faire présentement, mais l'exécution du pavage exigera dans l'avenir une part contributive de 8.000 fr. environ à la charge de la ville.

Le classement sollicité est accordé.

Entretien des chaussées pavées. — Le Conseil décide d'employer :

54.000 pavés neufs en granit des Vosges à la construction d'un large accotement sur l'un des côtés de la chaussée du boulevard de Paris. Ce pavage occupera toute la zone d'emprise d'accès des deux lignes de tramways de ce boulevard.

40.000 pavés neufs à la réfection partielle du pavage de la Grande-Place.

Soit en totalité 94.000 pavés valant 30.440 fr. dont 9.800 fr. ont été imputés sur l'exercice de 1905.

Les matériaux sont restés du magasin en prévision des modifications probables de la Grande-Place par suite des nouvelles installations du tramway.

Les pavés vieux susceptibles d'être employés ultérieurement seront affectés à des travaux de pavage, rue de Manlaï, rue Lecomte-Ballidh, chemin d'Hem, etc.

Rue de la Poterneurle. — Le projet dressé par le service de la voirie pour l'achèvement de l'aqueduc de la rue de la Poterneurle est adopté. Il comporte une dépense de 6.300 francs dont 2.100 francs à la charge de la ville et 4.200 fr. à la charge des propriétaires riverains.

Voirie vicinale. — En exécution d'un arrêté de M. le Préfet, le Conseil vote une somme de 72.101 fr. 49 nécessaire pour l'extinction des chemins vicinaux de la ville et pour l'amortissement des emprunts qui s'y rapportent.

Ce budget présente une diminution de dépenses de 415 fr. 51, par rapport à celui de l'année précédente.

— Le Conseil approuve des acquisitions de terrains au chemin d'intérêt commun n° 148, de Roubaix à Hem et à Blandain, nécessitées par l'exécution du plan général d'alignements.

Service d'assainissement. — L'entretien des hermais des chevaux de la Ville a fait l'objet d'un marché d'une durée de trois années. Ce marché expirant prochainement, il a été procédé à une adjudication restreinte.

M. Jules Carret, bourrelier-sellier, Grande-Rue, a proposé le prix le plus avantageux, soit 1 fr. par an et par cheval. Il est adjudicataire. Le marché précédent comportait le prix de 25 francs. — Approuvé.

Protection de la santé publique. — A l'article 71 du budget primitif de 1906, il a été prévu pour le Bureau d'hygiène, une somme de 5.700 francs ; un crédit supplémentaire de 3.000 fr. a été demandé en prévision du nouveau règlement sanitaire, soit en total 8.700 fr.

Le rapporteur déclare que cette somme est insuffisante. Un arrêté de M. le Préfet en date du 5 février 1906, fixe à une somme notablement plus élevée, le contingent de la Ville de Roubaix, dans les dépenses de la profession de la santé publique, de sorte que les dépenses de ce chapitre se sont élevées à 10.025 fr. 90, laissant à combler une somme de 1325 fr. 90. Le Conseil vote un crédit supplémentaire correspondant.

Syndicat de l'Espierre. — Le budget primitif du Syndicat de l'Espierre est approuvé.

Il comprend, en recettes et en dépenses, une somme de 40.000 fr., plus 300 fr. de recettes et de dépenses imprévues.

Service des eaux de Roubaix-Tourcoing. — Dans sa séance du 21 mars dernier, la Commission mixte des eaux a arrêté dans qu'il soit le budget primitif du Service intercommunal pour l'exercice 1906 : Recettes et dépenses, 1.080.704 fr. 28. Ce document est homologué.

Parc de Barbieux. — Les travaux de terrassement du Parc Barbieux ont donné lieu de la part de l'entrepreneur, M. Oranié l'Hoet, à diverses réclamations tendant à ce qu'il soit accordé la remise de son rabais comme compensation de difficultés de travail qu'il a rencontrées et qui ont eu pour cause principales, les pluies continuelles de l'hiver dernier, l'accumulation des deux pluviales dans les bas-fonds difficiles à assécher, le glissement des remblais transportés sur des pentes vaseuses, le desrochement d'une partie des anciennes plantations, et toute autres obstacles imprévus.

L'administration municipale, tout en reconnaissant comme fondées dans une certaine mesure les réclamations de l'entrepreneur, n'a pas cru devoir lui faire la remise entière de son rabais. Elle lui a proposé de lui accorder une plus-value, nette de toute réduction, de 0.20 par mètre cube déblai sur 51.000 mètres cubes de terrassement. En échange de cette compensation, l'entrepreneur abandonnerait toute réclamation de quelque nature que ce soit, même de celle de changements opérés en cours d'exécution ou de réduction dans l'importance des travaux. En outre, les frais de constat résultant des contestations qui se sont élevés à propos de cette entreprise resteraient à la charge de l'entrepreneur.

M. Oranié l'Hoet a accepté cette proposition.

Le Conseil approuve la transaction proposée par l'Administration et acceptée par l'entrepreneur.

Tramways. — Dans sa dernière séance, le Conseil avait pris une délibération tendant à obtenir de l'autorité supérieure et à rétrocéder à la Compagnie des Tramways électriques de Lille et de sa banlieue, la concession d'une ligne de tramways empruntant la rue du Moulin, le boulevard Gambetta, le rue de la Halle, la rue Pierre-Motte et la Grande-Place, et formant un itinéraire continu avec la rue de Lille jusqu'à la limite de Croix.

Le même délibération retirait à la Compagnie nouvelle des Tramways de Roubaix et Tourcoing, l'exploitation de la ligne de la rue de Lille pour la transmettre à la Compagnie des tramways électriques de Lille et de sa banlieue. La ligne de pénétration de Croix à la Grande-Place de Roubaix se trouvait ainsi constituée par deux troncons de lignes de la Compagnie concessionnaire devenant à raison de l'un concessionnaire, et à raison de l'autre simplement exploitante.

Le service du contrôle prévoyait des difficultés au fait de cette dualité de qualification, les termes de la convention et du cahier des charges furent changés en ce qui concerne la définition de la concession.

M. Chatelain, rapporteur de la question, prie le Conseil d'autoriser l'Administration Municipale à demander aux pouvoirs publics la concession d'une ligne de tramways de la limite de Croix à la Grande-Place de Roubaix par la rue de Lille, la rue du Moulin, le Boulevard Gambetta, la rue de la Halle et la rue Pierre Motte, avec faculté de rétrocession à la Compagnie des Tramways électriques de Lille et de sa banlieue. La Compagnie locale et la Compagnie lilloise auront ainsi la rue de Lille dans leurs réseaux, mais la seconde de ces Compagnies en fera seule l'exploitation. Il propose, en outre, d'approuver la convention et le cahier des charges destinés à régir les concession et rétrocession dont il s'agit. Approuvé.

***

M. Lesur lit un rapport relatif à la création d'un service municipal d'inspection médicale scolaire tel qu'il fonctionne à Nice. Le rapporteur demande en Conseil de renvoyer la question à l'étude spéciale de la commission de l'Instruction publique.

Il prie l'Administration municipale de prescrire rigoureusement la désinfection périodique des bibliothèques scolaires, dont les livres passent par tant de mains différentes.

Renvoyé à l'examen de la Commission.

LE HUIS-CLOS

Le Conseil liquide les pensions de retraite : de Mme Hélène Goubet, veuve de M. Claude Leclercq, sous-inspecteur des douanes aîné en retraite ; de Mme Noémie Dumérie, veuve de M. Henri Deprutre, sergent de ville de première classe ; de Mme Hortense Lefebvre, veuve de M. Déverny, secrétaire général de la mairie ; de M. Victor Mocsart, professeur au conservatoire de musique.

Il vote une somme de 200 francs pour renouveler le trousseau d'un jeune sourd-muet, Edouard Duméry.

Fédération des Syndicats de l'Industrie roubaisienne. — Syndicat des ouvrières des industries textiles réunies de Roubaix. — Le Bureau de placement gratuit, 22, rue de la Paix, ne sera pas ouvert dimanche, mais il le sera lundi, de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2.

Société chorale de Notre-Dame. — *Fête de la Pentecôte.* — Dimanche 3 juin, à 10 h., pendant la grand'messe, la Société chorale de Notre-Dame interprètera, sous la direction de M. Albert Duhamel, la Messe solennelle de la Pentecôte, pour soli, chœurs mixtes et orgue, de l'illustre compositeur Paladilhe, membre de l'Institut.

Les soli seront chantés par MM. Adam, Delannoy, Horeut, Duhue, soprani ; Emile Petit, ténor ; Louis Dewispelaere, baryton. Le grand orgue sera tenu par M. Julien Koszul. La Messe sera précédée de l'*O Salutaris* et terminée par le *Tantum ergo* de Théodore Dubois.

A la Roubaisienne. — Le Comité prie instamment ses membres de vouloir bien se conformer aux indications suivantes :

Dimanche matin, à 8 h. 10, réunion à la gare de la section de concours.

A midi et demi, et le lundi, à la même heure, réunion au local des membres du Comité, des vétérans, des sociétaires soldats, de la Section militaire, des adultes et pupilles qui iront rejoindre la section de concours sur la place Thiers pour se rendre au défilé.

La « Roubaisienne » est appelée à concourir en section, dimanche matin, à 7 h. 30, et aux pyramides, à 4 h. 30 de l'après-midi ; elle est désignée, en outre, pour produire ses pyramides en présence du Président de la République à la fête du lundi.

Une grève d'ouvriers papetiers. — Vendredi à midi, un ouvrier, six demi-ouvriers et six apprentis papetiers de l'imprimerie Legros, rue de l'Espérance se sont mis en grève pour protester contre le renvoi d'un de leurs camarades congédié dans la matinée, sans motif plausible, disent-ils.

Un parapluie, avec pommeau d'argent, a été trouvé rue Neuve, par l'agent de sûreté Mercier.

Etat-civil de Roubaix

Bottes, Bragées et Chocolats pour 1re COMMUNION, 5, rue de Frès, LILLE

Du 1er juin

Naissances. — Philomène Lecouve, rue de Tournai, cour Lancel, 7. — Adolphe Lambert, rue de l'Ouest, cour Merchal, 1. — Ernestine Dubus, rue de la Conférence, 72. — Rachel Faygaret, rue Cartigny, cour Lescrenier, 5. — Louis Roussel, boulevard de Cambrai. — Marguerite Vermeulen, boulevard de Cambrai. — Lucien et Victor Roulens, boulevard de Cambrai. — Achille Vachuyase, boulevard de Cambrai. — Germaine Vermeulen, rue Blanchemaille. — Maurice Demessine, rue du Fort, cour Desurmont, 9. — Raymonde Vanherrewaghe, rue Alfred Motte, 24. — Marguerite Florin, rue de l'Alouette, 6.

Décès. — Louis Cresson, 38 ans, marchand forain, rue des Halles, 27. — Augustine Français, 85 ans, ménagère, rue Cavier, 56. — Gérard Rogé, 2 ans, rue Jacquart, 17. — Marie Bogaert, 28 ans, ménagère, rue Sébastopol, cour Saint-Joseph, 6.

WATTRELOS

Paroisse Saint-Vincent de Paul. — *Fête de la Pentecôte.* — La maîtrise chantera, sous la direction de M. C. Declercq, la messe Saint-Vincent, à 4 voix, de M. Paul Delnatte, organiste de la paroisse. Les soli seront chantés par M. A. Hermen, soprano, J. Verdonet, ténor, J. Vantieghem, baryton, A. Bouche, basse.

Chronique religieuse. — A l'église Saint-Maclou les chants du jour de la Pentecôte seront exécutés par la chorale de l'église.

CROIX

« **La Patriote** » société de gymnastique et d'armes, affrontera dimanche et lundi le grand concours fédéral de Tourcoing.

Nous lui souhaitons bon succès.

La duchesse de la Pentecôte n'a jamais réuni un aussi grand nombre de forains et d'attractions intéressantes.

Il ne reste plus qu'à espérer pendant ces trois jours l'apparition du soleil de juin.

Accident de travail. — A la teintrerie Raquet, rue des Ogiers, un ouvrier mécanicien, Adrien Prevost, 20 ans, s'est luxé le coude gauche en plaçant un appareil.

WASQUEHAL

La Duchesse. — La grande duchesse, contrairement aux bruits qui courent, aura lieu à la date habituelle, n'est-à-dire le dimanche de la Trinité.

Enterrement du lundi 4 juin, à neuf heures. — Lucienne Lantson, 8 ans, Noir-Bonnet.

TOURCOING

Allez à la Messe !

Les gymnastes et les visiteurs arrivés à Tourcoing pour la fête fédérale auront toutes facilités pour entendre la messe demain, dimanche, jour de la Pentecôte.

Il y a une messe à cinq heures du matin à Notre-Dame et à Saint-Christophe pour ceux qui doivent se rendre à six heures sur la terrain de manœuvres.

Puis, d'heure en heure, on peut entendre la messe dans toutes les paroisses jusqu'à onze heures et demie.

Au Sacré-Cœur, il y a, en plus, une messe à midi.

Ainsi donc, personne ne pourra être privé de messe que s'il le veut absolument.

Avant la fête. — On pave et on repave les chaussées ; on dresse des mâts tricolores et on les relie par des fils conducteurs d'électricité alimentant d'innombrables lampes ovoïdes en des boules de celluloïd multicolores ; on dresse des arcs de triomphe ; on place des écussons et des inscriptions... bref, c'est, par nos rues, une fiévreuse activité. Sur le terrain de la fête, on dable les allées ; on tend les tribunes de velours et d'étoffes aux vives couleurs.

En un mot branle-bas de fête.

Des nuages, de la pluie, une lumière grise... Fera-t-il beau temps ?

Dotation de la Jeunesse de France (*Section de Tourcoing*). — A cause des fêtes locales, la recette qui devait avoir lieu dimanche 3 juin est reportée au 10.

Le monastère de Notre-Dame des Anges. — Les soldats venant à Tourcoing pour la fête fédérale seront logés dans le monastère de Notre-Dame des Anges.

On sait qu'au dessus de la porte principale de cette propriété des Religieuses chassées et spoliées se trouvent burinées dans la pierre, ces mots : « Monastère de Notre-Dame des Anges. »

C'est l'affirmation du droit de propriété de la communauté exilée. Cela gênait les acquéreurs qui, dans l'après-midi de vendredi ont fait masquer les cranx et disparaître les lettres sous une couche d'épaisse couleur bleue.

Sans commentaires !

Les services municipaux et les fêtes. — Le public est informé que, suivant l'usage, les musées, la bibliothèque communale, la bibliothèque populaire et le bureau municipal gratuit de renseignements et consultations seront fermés le dimanche 3 juin et que le bureau de l'Etat civil sera ouvert de 8 h. 1/2 à midi.

A l'occasion de la visite de M. le Président de la République, les bureaux de tous les services municipaux seront fermés le lendemain lundi, à l'exception de celui de l'état civil qui sera ouvert de 8 heures à 9 h. 1/2 du matin.

La XXXIIe Fête fédérale. — M. Charles Cazalet, président de l'Union des Sociétés de gymnastique de France, Mme et Mlle Cazalet et M. Marot, président du comité d'organisation des fêtes de Bordeaux en 1905 sont arrivés vendredi à Tourcoing, par le rapide de 11 h. 40.

Ils ont été reçus à la gare par MM. G. Duvillier, président du comité, Frère et Tiberry, membres du comité de permanence et Marcotteaux, délégué du comité d'organisation.

Après les souhaits de bienvenue M. Cazalet et sa famille ainsi que M. Marot se sont rendus chez M. Georges Duvillier où ils sont descendus pour la durée des fêtes.

Réunions préparatoires à la fête. — Vendredi à 8 h. 1/2 du soir, le Comité de permanence s'est réuni à l'Académie de musique, et le bureau du jury des concours à l'Hôtel-de-Ville.

Les brassards seront distribués aujourd'hui samedi, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, sans interruption.

1° Aux membres du Comité d'organisation (brassards tricolores) ; 2° Aux membres des différentes commissions (brassards rouges et blancs) ; 3° Aux délégués des différentes sociétés (brassards bleus et blancs). Les personnes intéressées sont instamment priées de se présenter au bureau de la fête fédérale à la Mairie.

A l'Exposition. — L'Administration informe les exposants que les portes seront fermées lundi prochain à 2 heures et jusqu'après le départ du Président de la République.

Elle les prie également de se tenir dans leur stand lors du passage du cortège et de ne point se joindre à lui pour pouvoir assurer le service d'ordre.

Les personnes munies de cartes d'invitation entreront jusqu'à 2 h. 1/2 par un guichet spécial.

Assistance médicale gratuite. — Par suite de la fête fédérale et de l'arrivée du Président de la République, les consultations médicales de dimanche et lundi n'auront pas lieu.

Aux bains. — La piscine de l'établissement des bains est réservée aux gymnastes prenant part au concours de natation dimanche et lundi de 6 h. du matin à midi.

Le service des bains et baignoires restera assuré ces jours là et aux heures citées ci-dessus.

Le mardi 5 juin, l'établissement sera fermé.

Accidents de travail. — Jeanne Bouillet, 15 ans, bâclieuse, boulevard Gambetta, index droit comprimé et ongle arraché par les organes de son métier. Docteur Desbonnet, douze jours de repos.

— Alfred Pycke, 17 ans, donneur de fils, rue des Champs, 118, plaie contuse du gros orteil droit avec chute de l'ongle, ce plateau d'emballage lui étant tombé sur le pied. Docteur Desbonnets ; quinze jours de repos.

— Auguste Witouck, 39 ans, jargon brasseur, en descendant une rondelle dans la cave de M. Cocheteux, rue de Roubaix, 16, a glissé et le fût lui est tombé sur l'épaule gauche. Fracture de la clavicule. Docteur Cuisset ; quatre semaines de repos.

Tentative de suicide. — Alphonse Defesclouse, 30 ans, rue de Roncq, 41, a fait de contrariétés avec sa mère, a quitté son domicile mardi matin. Dans la matinée de vendredi il se jeta au canal avec l'intention de se suicider. Il fut heureusement repêché par un passant, l'asphyxie étant presque complète. Il a fallu le transporter à l'Hôtel-Dieu. Il est actuellement hors de danger.

Ménage désuni. — Polydore Delaeghe, 28 ans, tisserand, a quitté sa femme pour aller demeurer en garni, rue du Moulin-Fagot. Jeudi après-midi il se rendit au domicile de sa femme cabaretière, rue Pin-de-la-Guerre, 131, et voulut en enlever des meubles. Il ne put arriver à ses fins.

Vendredi matin, Delaeghe rencontre sa femme dans le jardin public de la rue Nationale et voulut la battre. Elle tira un revolver et le braqua sur son mari qui prit la fuite.

M. Delattre, commissaire de police, s'occupe de cette affaire.

Etat-civil de Tourcoing

de 1er juin

Naissances. — Vandenbroudk Simonne, rue de la Latte, 165. — Fiess Marguerite, rue d'Anvers, 134. — Wacles Léon, rue Desfert-Rochereau, 55. — Simar Alice, rue Philippe de Girard, 36. — Bonvarlet Hélène, rue de Clisquet, 70. — Vandekerkove Arthur, rue Pin de la Guerre.

Décès. — Maes Richard, 39 ans, 7, rue de Metz.

L'Imprimerie de la *Croix du Nord*

se charge de l'exécution rapide et soignée DE TOUTES LES LIGNES, FACTURES, MÉMORANDUMS, TRAITES, BROCHURES, TRAITÉS, etc.

HALLUIN

Le concours de chevaux mulets et ânes a commencé vendredi après-midi à 2 heures. Le classement était opéré par M. Myserl, capitaine au 10e chasseurs à Rivière, vétérinaire civil à Fives. Les opérations continueront aujourd'hui samedi à partir de 8 h. 1/2 du matin.

HALLUIN. — Des 31 mai et 1er juin. — Naissances. — Deryckère Joseph, rue de Linselle. — Pont Cyrille, rue du Memelon-Vert.

Décès. — Defaere Hélène, 10 mois, rue Saint-Paul. — Creco Hector, 46 ans, rue des Ecoles.

RONQ

A l'occasion de la Pentecôte la Musique municipale fera entendre quelques morceaux de son répertoire, à la grand'messe à l'Offertoire, une fantaisie de Cadvet, « Les scènes champêtres » ; à la Consécration un morceau de Schumann.

M. l'abbé Chautry, professeur au collège de Tourcoing, célébrera la gloire de la vénérable Jeanne d'Arc, en faisant le panégyrique de l'héroïne si chrétienne et si française.

BONDUES

Les Premières Communions eurent lieu à Bondues, dimanche, jour de la Pentecôte.

Les enfants se réunirent au presbytère pour se rendre à la messe de communion qui sera célébrée à 7 heures du matin.

La grand'messe aura lieu à 10 h. 1/2. La Chorale *La Cécilienne* exécutera une messe en musique. A 4 heures, seront chantées les vêpres solennelles.

La réunion générale de la Société de Secours mutuels Saint-Vaast. — La Mutuelle Saint-Vaast tiendra sa réunion annuelle le lundi de la Pentecôte.

Un obit solennel sera célébré à 11 heures du matin pour les membres honoraires et participants décédés. L'assemblée générale des membres participants aura lieu dans la salle de la mairie.

Voici quelle est la situation financière de la société. Avoir au 1er janvier 1905, 4.412 fr. Recettes de l'année : membres honoraires 312 fr. ; membres participants, 3.047 fr. Placements divers, 823 fr. 54 ; recettes totales, 4.182 fr. 54.

Dépenses du 1er janvier au 31 décembre 1905 : Honoraires du médecin, 421 fr. 75 ; frais de pharmacie, 490 fr. ; secours au argent aux malades, 2.510 fr. 50 ; frais funéraires, 87 fr. 05 ; paiements divers, 147 fr. 75. Dépenses totales, 3.657 fr. 05. Avoir au 1er janvier 1906 : 4.044 fr. 06.

La situation financière de la Mutuelle Saint-Vaast au 31 décembre 1904 donne comme encaisse 16.892 fr. 92 avec un solde disponible de 8.679 fr. 92. Il y a 13 pensionnaires qui touchent annuellement de 50 à 78 fr.

Les chefs de section de la société sont invités à répandre autour d'eux le plus possible l'idée de mutualité et en montrer tous les bienfaits, notamment près des jeunes gens qui pourront donner leur adhésion à partir de l'âge de 16 ans. Outre que la mutualité donne le goût de l'épargne elle est une bonne garantie contre l'adversité.

BONDUES. — Du 1er juin. — Naissance. — Madeleine Flament, au Cabu.

Décès. — Henri Dejonghe, 16 ans, bâclieur au Forest. — Lucie Plattteeuw, 24 ans, piqueuse à la Quenouille. — Adolphe Bécq, 59 ans, tisserand, au Mont.

MOUVAUX

Cas de fièvre typhoïde. — Quelques cas de fièvre typhoïde s'étant déclarés à proximité du Petit-Tourcoing, la commission s'est assurée que toutes les mesures nécessaires pour enrayer le développement de la maladie ont été prises.

La Grande Pharmacie de France, 1, rue Faidherbe à Lille, est la mieux achalandée de toute la région, le public y trouve toutes les spécialités et médicaments les plus nouveaux à des prix défiant toute concurrence.

LINSELLES

La fête du centenaire. — Ainsi que nous l'avons annoncé, la commune de Linselles fêtera, lundi prochain, le centenaire de l'un de ses habitants, M. Delcambre.

A 10 h. 1/2, la musique municipale se rendra à la ferme du centenaire aux Bois-Blancs pour le conduire à sa maison d'habitation, rue de Bousbecque.

Un cortège se formera à cet endroit qui comprendra : la Musique municipale, les Petits-Zouaves, la Jeune Garde. L'Administration municipale, ayant à sa tête M. Hoponmer, maire, se rendra près du centenaire pour lui porter ses félicitations au nom de la Commune.

Une messe solennelle sera chantée à onze heures, au cours de laquelle la Musique municipale fera entendre plusieurs morceaux de son répertoire.

A la suite de la cérémonie, M. Delcambre sera reconduit par le cortège jusqu'à son domicile, rue de Bousbecque.

Un banquet y sera servi à une heure de l'après-midi.

Une distribution de gâteaux sera faite aux pauvres de la commune, aux vieillards de l'hospice et aux enfants de l'orphelinat.

La Musique municipale se fera entendre dimanche à la grand'messe de dix heures à l'occasion de la fête de la Pentecôte.

Elle se rendra à Saint-André le dimanche 10 juin à trois heures pour y donner un concert.

Un homme trouvé mort dans un fossé. — Vendredi matin, vers onze heures, M. Delfortrie, cantonnier, coupait l'herbe au moyen d'une serpette le long des fossés bordant la route de Linselles à Tourcoing. A un moment donné, entre les habitations de MM. Hoponmer et Hennion, du côté de la demeure de ce dernier, il fit une lugubre découverte : un homme se trouvait couché sur le dos dans le fossé ; il avait la figure congestionnée, complètement violacée et gonflée. M. Delfortrie, en touchant le corps sentit qu'il était froid ; il avertit immédiatement les autorités, et au moyen d'une civière, on conduisit le cadavre à l'hospice.

L'identité du malheureux put être de suite établie. C'est un nommé Ferdinand Lambert, 62 ans, journalier, célibataire, demeurant chez M. Héquette dit « Butholt », au Cageberg. Il travaillait comme peintre depuis plusieurs jours à la Vieucourt. Jeudi soir, il s'était amusé après son travail, et lorsqu'il quittait le dernier estaminet de la Vignette, il était un peu gai. On suppose qu'il aura tombé dans le fossé et se sera endormi ; le fraîcheur de la nuit aura provoqué une congestion cérébrale.

M. le docteur Delbecque a fait les constatations d'usage ; il attribue la mort à une congestion cérébrale.

LINSELLES. — Du 1er juin. — Décès. — Marie Desmarcaux, 20 mois, à la Rasse.

BIERES VANDENPERRE

Fl. BINAULD Successeur

TELEPHONE 575

25 litres, bière forte	3 fr.
12 bouteilles, 3/4 de litre	2 fr. 25
12 litres, bière de ménage	2 fr. 65
12 bouteilles, 3/4 de litre	1 fr. 95

Vendues dans toutes les grandes épiceries

La bière en bouteilles n'est pas plus chère que la bière en fûts.

DÉPÊCHES DE LA NUIT

L'ATTENTAT

contre le Roi et la Reine d'Espagne

Le Roi a été blessé

Londres. — De Madrid au *Central News*, 1er juin :

On apprend maintenant que le roi a été atteint à la poitrine par un fragment de la bombe qui a fait tant de victimes.

Ce fragment fort heureusement s'est dévié contre la chaîne de l'ordre portugais de Santiago que portait le souverain. La chaîne fut brisée, mais elle empêcha le projectile de traverser la poitrine d'Alphonse XIII.

Promenade des Souverains

Madrid, 1er juin. — Le roi et la reine sont sortis en automobile avant le lunch.

Le peuple leur a fait une chaude ovation. La foule se précipitait autour de l'automobile en criant : Vive le Roi ! Vive la Reine.

L'enthousiasme touchait au délire.

Aucune escorte n'accompagnait les souverains.

ARRESTATION

DE

l'auteur de l'attentat

Ses aveux

L'assassin est détenu au bureau de police Mediodix.

Il a fait des aveux et a fourni tous les détails de l'attentat.

Morts et blessés

De Madrid à le *Publicher Press*, 1er juin. — Ce soir à la dernière heure on signale 17 morts et 76 blessés.

La reine indisposée

Quand la nouvelle reine d'Espagne fut arrivée au Palais après l'attentat, elle eut plusieurs syncopes, qui alarmèrent grandement son entourage.

Hier matin, elle a insisté pour avoir tous les détails de l'explosion et le nombre des blessés et tués.

Le Lunch

Un lunch suivi d'une brillante réception a été servi hier au palais en l'honneur des hôtes princiers.

Funérailles des victimes

Les funérailles de plusieurs victimes de l'attentat ont eu lieu vendredi après-midi à 5 heures, au milieu d'une foule émue et recueillie.

L'émotion était intense.

La famille royale était représentée spécialement à chacun des enterrements.

Autres morts

Deux blessés ont succombé hier à leurs blessures.

L'incurie de la police espagnole

L'incurie de la police espagnole est sévèrement jugée dans les milieux officiels et diplomatiques, on la rend responsable de l'attentat de Madrid.

Alors que les gouvernements étrangers délégueront à Madrid leurs meilleurs agents pour la surveillance des anarchistes de toutes les nationalités, la police espagnole ne contrôle même pas les alliés et venues des anarchistes de Barcelone qui est pu sans aucune surveillance gagner Madrid.

L'attitude du Roi

Au moment de l'attentat, agents et gardes civils ont perdu complètement la tête.

Le roi fut le seul à garder son sang-froid. Placé en face de la reine dans le carrosse, il se précipita vers elle pour la couvrir de son corps, et, après s'être assuré qu'elle n'était pas blessée, s'empressa de rassurer la foule dès qu'il eut mis pied à terre.

Perquisitions

La garde civile commença une charge contre la foule avant de songer à cerner la maison d'où avait été lancée la bombe.

Lorsque les agents pénétrèrent dans cette maison ils restèrent deux heures à la fouiller de fond en comble, persuadés que l'auteur de l'attentat, n'avait pu s'échapper mais sans se préoccuper de savoir s'il n'avait pu trouver une issue en passant par l'une des maisons avoisinantes.

Ce n'est que longtemps après le commencement des recherches dans cette maison qu'ils songèrent à visiter les immeubles voisins.

Le Sud-express, partant le même soir à 6 heures, n'avait été l'objet d'aucune surveillance en quittant Madrid.

C'est seulement à 2 heures du matin, que fut envoyé à Valladolid, l'ordre de faire inspecter